

Inscription en Master Année Universitaire 2016-2017

Le dépôt des dossiers d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de master se fera du **10 au 21 juillet 2016** au niveau de la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.

Le dossier de candidature comprend :

1. une lettre de motivation,
2. une copie du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent,
3. une copie du diplôme ouvrant droit à une inscription au master,
4. les différents relevés de notes du cursus universitaire suivi, le document descriptif annexé au diplôme (pour les diplômes du système LMD).
5. une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat, délivrée par son établissement d'origine (pour ceux qui viennent d'un autre établissement d'enseignement supérieur).
6. Conformément aux dispositions de l'arrêté 363 du 09 juin 2014, l'inscription en master des diplômés exerçant dans le secteur socioéconomique se fait dans le cadre de conventions établies, à cet effet, entre l'établissement universitaire et le secteur concerné.

L'inscription en 1^{ère} année de master est ouverte :

- aux titulaires du diplôme de licence du système LMD ou d'un titre étranger reconnu équivalent.
- aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 du système classique : Licence ancien régime, Diplôme d'Etudes Supérieures, ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent.
- L'inscription en 2^{ème} année de master est ouverte aux titulaires d'un diplôme à bac + 5 ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent.

Le Vice Doyen chargé de la Pédagogie



نائب العميد
أ.د. بوحراثي الصادق